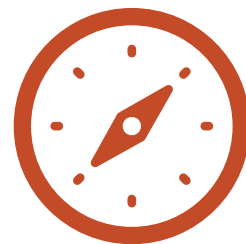
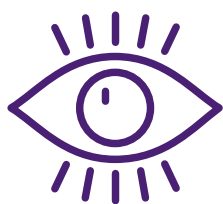


# PRINCIPES D'ACTION



Une base de principes et de critères pour des démarches d'évaluation d'impact de qualité.



## NOTRE VISION

La publication de ce document intervient dans un contexte d'évolution des pratiques d'évaluation d'impact.<sup>1</sup> La **maturité croissante** des acteurs de l'évaluation d'impact, l'élargissement de l'écosystème et la généralisation de ces pratiques ont permis une **meilleure compréhension et valorisation des activités** des structures à impact social et environnemental, en premier lieu celles de l'économie sociale et solidaire (ESS).

Pour les praticiens de l'évaluation d'impact, cette généralisation a permis de **mieux structurer ces métiers et pratiques** et de faciliter la construction d'un langage commun. Elle soulève en revanche **des risques, comme celui de l'impact-washing<sup>2</sup>**, pouvant engendrer une baisse de qualité des évaluations et une perte de crédibilité pour ces pratiques.

**Le contexte actuel de diminution des financements publics et de pression accrue sur les structures pour démontrer leur performance économique** présente d'autres risques : dépriorisation des démarches d'évaluation d'impact, absence d'alignement avec les objectifs stratégiques du projet, voire abandon total. Conséquence pour les structures de l'ESS : la valeur ajoutée de leur évaluation d'impact s'en trouvera affaiblie, affectant ainsi le pilotage stratégique global du projet.

Face à ces constats, le réseau Social Value France soutient que **l'évaluation d'impact peut et doit apporter des réponses concrètes et utilisables pour la société et sa transition juste**. Pour cela, elle doit être structurée par des principes communs pour en garantir la qualité et l'utilité. Il s'agit ainsi de favoriser une **culture commune de l'évaluation responsable qui contribue à renforcer le pouvoir d'agir** des acteurs de l'économie sociale et solidaire.

Animé par l'Avise et rassemblant plus de 120 praticiens et 70 organisations, **Social Value France** est le premier réseau français de débat et de partage autour de l'actualité et des pratiques de l'évaluation de l'impact. Réunissant régulièrement ses membres, il permet la confrontation de regards issus d'une diversité d'expériences et de métiers sur l'évaluation de l'impact.

# NOS PRINCIPES D'ACTION

Un cadre de référence pour ancrer une culture de l'évaluation d'impact responsable et de qualité.

## UTILITÉ

Porter une approche pragmatique qui met l'évaluation d'impact au service du projet et de la structure porteuse en garantissant l'utilité opérationnelle et stratégique de la démarche.

## PERTINENCE

Garantir une démarche en cohérence avec la maturité et la taille du projet, la gouvernance de la structure ainsi qu'avec les ressources disponibles.

Inscrire la démarche dans le cadre de la mission sociale du projet et les besoins des bénéficiaires.

## TRANSPARENCE

Faire preuve de transparence à chaque étape de la démarche, en explicitant les biais, les partis pris et les limites de la démarche.

## RIGUEUR

S'appuyer sur des outils et des méthodes éprouvés qui permettent d'obtenir des résultats fiables.

Adopter un esprit critique dans l'analyse des données et l'interprétation des résultats.

## ACTIONNABILITÉ

Faire de l'évaluation d'impact un levier d'innovation et de capacité d'agir pour les parties prenantes impliquées.

## APPRENTISSAGE

Adopter une approche apprenante de l'évaluation d'impact pour faire monter en compétence l'ensemble de l'écosystème par la sensibilisation, la diffusion de connaissances et d'outils.

## PARTICIPATION

Favoriser l'implication des parties prenantes du projet tout au long du processus d'évaluation et faire preuve de considération vis-à-vis des parties prenantes mobilisées (en particulier les bénéficiaires), en posant un cadre de confiance et de respect.

Assurer la confidentialité des données, recueillir et retranscrire au plus juste la parole des bénéficiaires.

## ACCESSIBILITÉ

Rendre la démarche d'évaluation d'impact la plus accessible, claire et appropriable que possible.

Pour les accompagnateurs : adopter une posture qui favorise l'autonomisation des porteurs de projet et de leurs équipes dans leur capacité à mener la démarche d'évaluation et à en diffuser les résultats.

# NOS RECOMMANDATIONS

Une série d'actions pour mettre en pratique les principes d'action à chaque étape de la démarche d'évaluation d'impact.

ÉTAPE  
1

## CADRAGE

### LES FONDAMENTAUX

- Dimensionner la démarche selon la maturité et la taille du projet, ainsi que les moyens disponibles.
- Prendre en compte le contexte du projet et les liens existants entre les parties prenantes.
- Élaborer une théorie du changement fondée sur les retours des parties prenantes ou une revue de littérature.

### LES PLUS

- Intégrer les parties prenantes et la gouvernance du projet dans la conception de la démarche.
- Intégrer les facteurs externes contribuant à l'impact évalué (autres projets répondant au même besoin social, interactions ou dynamiques inter-acteurs, etc.).

ÉTAPE  
2

## COLLECTE DE DONNÉES

### LES FONDAMENTAUX

- Prendre en compte les contraintes du projet dans la collecte.
- Impliquer les parties prenantes pour vérifier la pertinence de la méthode de collecte.
- Articuler clairement la théorie du changement élaborée avec les indicateurs identifiés et les données collectées.
- Définir précisément les indicateurs, avec des valeurs cibles qualifiées.
- Utiliser les données déjà existantes (via les outils de pilotage, des évaluations menées sur des projets similaires, etc.) pour alimenter la collecte.
- Collecter des données accessibles et réutilisables pour favoriser la pérennisation de la démarche.
- Utiliser des méthodes de collecte complémentaires pour assurer la pertinence de l'analyse.

### LES PLUS

- Collecter des données auprès d'acteurs non-bénéficiaires de l'action (augmenter l'objectivité).
- Mettre en perspective les données (ex : comparaison avant/après).
- Conduire l'étude avec rigueur et robustesse, notamment pour les données quantitatives (ex : taille et représentativité de l'échantillon).

ÉTAPE  
3

## ANALYSE DES RÉSULTATS

### LES FONDAMENTAUX

- S'assurer de la cohérence entre les données et les conclusions, pour éviter les biais d'interprétation.
- Inscrire l'analyse des résultats dans le contexte plus large de la démarche, du projet et du territoire.

### LES PLUS

- Réaliser une analyse robuste, prenant en compte la représentativité des données et la marge d'erreur.
- Expliciter le processus permettant d'arriver aux interprétations et conclusions.

ÉTAPE  
4

## VALORISATION DES RÉSULTATS

### LES FONDAMENTAUX

- Présenter et justifier de la méthode choisie dans le rapport de la démarche.
- Être transparent sur la démarche, les hypothèses, méthodes, limites et biais potentiels.

### LES PLUS

- Présenter les impacts positifs volontaires mais aussi les impacts involontaires, négatifs, et les effets de bord.
- Valoriser les données par une stratégie de communication interne et externe adaptée (gouvernance, équipe, bénéficiaires, partenaires, etc.).

## SOCIAL VALUE FRANCE

En savoir plus sur :

[www.avise.org/le-reseau-social-value-france](http://www.avise.org/le-reseau-social-value-france)



Association d'intérêt général, l'Avisé accompagne le développement de l'économie sociale et solidaire (ESS) et de l'innovation sociale en France et en Europe. Agence d'ingénierie créée en 2002, elle outille et oriente les parties prenantes de l'ESS à travers le site [avise.org](http://www.avise.org), anime des communautés nationales d'accompagnateurs de l'ESS, met en œuvre des programmes nationaux d'accompagnement et finance des projets avec du Fonds social européen +.

[www.avise.org](http://www.avise.org)